LA NEWSLETTER D'ASF FRANCE

Votre rendez-vous trimestriel avec Avocats Sans Frontières France



Émission de radio de sensibilisation aux droits des femmes dans le cadre du projet MAJC (Cambodge)



LES NOUVELLES DU TERRAIN



En juin, des experts d'ASF France se sont rendus à Bamako pour animer une formation à destination des acteurs de la chaîne pénale et des médecins dans le cadre du projet JUGE (JUstice pour les survivantes de violences basées sur le GEnre). Cette formation de 3 jours, co-animée par ASF France et ses partenaires locaux ASF Mali et Women in Law and Development in Africa (WiLDAF), avait pour thématique le traitement judiciaire efficace des cas de violences basées sur le genre (VBG).





Notre travail continue contre les violations graves des droits humains au Nigéria. Entre avril et juillet, l'équipe terrain du projet SAFE (Strengthening the National Actors Capacities and Advocation for Ending Severe Human Rights Violations) s'est rendue dans les États de Kaduna, de Lagos et d'Enugu pour des visites de plaidoyer, des tables rondes, ainsi que des formations destinées aux agences de sécurité, aux médias et aux organisations de la société civile (OSC).





BONNES NOUVELLES À SAMOS I

En Grèce, notre centre juridique Samos Legal Centre a oeuvré à l'obtention de la protection internationale de six demandeurs d'asile durant les mois d'avril et mai. Ces personnes ont pu bénéficier de l'assistance judiciaire d'ASF France et ainsi obtenir le statut de réfugié. Deux d'entre elles ont obtenu réparation pour les conditions de vie difficiles dans lesquelles elles vivaient dans le camp de Vathy. Alors que nous célébrons le 70e anniversaire de la Convention relative au statut des réfugiés, c'est une nouvelle victoire pour ASF France.



CAMEROUN - PROMOUVOIR LES DROITS DES DÉTENUS

Au Cameroun, la situation pour les personnes privées de liberté s'avère préoccupante. À travers le projet RECAJUD (Renforcement des capacités de la société civile camerounaise pour l'accès à la justice des personnes en détention), ASF France entend promouvoir les droits des détenus et la mise en application effective des peines alternatives.

Cet été, quatre experts bénévoles se sont rendus en mission pour animer des tables rondes sur l'accès à la justice (à Bafoussam, Douala et Yaoundé) et pour rencontrer les partenaires et les bailleurs du projet. Ces tables rondes ont favorisé le dialogue entre les acteurs de la chaîne pénale et les autorités étatiques dans le but de formuler des propositions visant à œuvrer pour l'application effective des peines alternatives.







LIRE LA SUITE



Témoignage!



« Nous confrontons des façons d'exercer, rencontrons des personnes inspirantes dont les engagements sont pleins et entiers. Cela a renforcé mon investissement personnel et professionnel en prenant conscience de la part non négligeable que cela peut représenter dans cet ensemble mobilisé au service des droits humains.

Les premiers impacts identifiables du projet RECAJUD sont encourageants, puisqu'ayant permis aux acteurs de la chaîne pénale de se mobiliser et d'orienter une pratique recommandée tant pour les participants à nos actions que pour les décideurs publics qui bénéficient d'un retour terrain afin de co-construire une politique publique efficace.

Toutefois, le projet a une ambition telle qu'il nécessiterait un déploiement sur l'ensemble du territoire camerounais, afin que ces premiers retours puissent devenir des pratiques répandues et efficientes. »



INTERVIEW - "LES DÉTENUS ONT LES MÊMES DROITS QUE NOUS"



Dans cet interview vidéo, Maître Sandrine Dacga Djatche nous rappelle le contexte dans lequel est né le projet RECAJUD : surpopulation carcérale, mauvaises conditions de détention, mauvais traitements, contexte sociopolitique fragilisé par la crise anglophone et Boko Haram...

Elle nous explique comment, à travers le projet RECAJUD, elle œuvre pour un meilleur accès à la justice pour les détenus au Cameroun.

SILENCE ÇA TOURNE !



Ces derniers mois, nous avons eu la chance d'organiser différents événements en ligne tels que des webinaires, et de nous lancer dans la création de podcasts grâce à Réanne Maafri, notre assistante communication qui a préparé une série d'entretiens à l'occasion de journées mondiales!

WEBINAIRE "WE FOR THEM, SPEAK OUT AGAINST TORTURE"



À l'occasion de la **Journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture** le 26 juin dernier, nous avons organisé un webinaire afin de réaffirmer que la torture est un crime sans équivoque qui ne peut jamais être justifié, que ce soit pour lutter contre le terrorisme, protéger la sécurité nationale ou pour toute autre raison.

En cette journée commémorative, nous avions également le devoir de rappeler l'obligation légale des États de veiller à ce que les victimes de la torture obtiennent une réparation complète et effective, prévue par l'article 14 de la Convention des Nations unies contre la torture.

ASF France continue de lutter pour un meilleur accès à la justice pour les victimes de torture au Nigéria (projet ProCAT) et au Mali (projet ProFOTO). Le webinaire est disponible en replay sur toutes nos plateformes!



WEBINAIRE "ASPECTS JURIDIQUES DES PARTENARIATS ONG - ENTREPRISES"

Deux experts ASF France ont animé ce webinaire organisé par notre partenaire la Cité de la solidarité internationale. Le replay est disponible!





À l'occasion de la Journée mondiale pour la fin des violences sexuelles en temps de conflit le 19 juin dernier, ASF France a tenu à rappeler l'importance des actions de sensibilisation et d'intervention en faveur de la protection des droits des femmes, droits que nous promouvons au Cambodge (projet MAJC) et au Mali (projet JUGE). Nous avons donné la parole à Maître Amine Abdelmadjid, engagé dans la défense des libertés publiques et formateur ASF France sur les droits des femmes. Écoutez son podcast sur notre site internet!



C'est également à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés du 20 juin, et dans un contexte où le nombre de personnes déplacées a atteint les 82,4 millions en 2020, qu'ASF France a réalisé une mini-série de podcasts en collaboration avec différents acteurs et actrices de l'association, afin de vous offrir une analyse de la situation des réfugiés dans le monde. A ré-écouter sans modération sur notre site internet!



NIGÉRIA – LE PROJET SAFE FÊTE SES DEUX ANS I



Démarré en 2019, le projet SAFE (Renforcement des capacités des acteurs nationaux et plaidoyer pour mettre fin aux violations graves des droits humains) a deux ans!

Son objectif est de fournir une représentation juridique gratuite aux victimes de torture, mais aussi aux membres des familles des victimes d'exécutions extrajudiciaires et de détention arbitraire par les agences de sécurité.

De nombreuses missions sur le terrain alliant formations, tables rondes et activités de plaidoyer ont été mises en place dans le but de renforcer les connaissances des acteurs nationaux dans la lutte contre l'utilisation de la torture et pour l'avancement des droits humains.

LES CHIFFRES CLÉS:

1421

C'est le nombre de personnes qui ont profité de nos actions pour une meilleure protection des droits des personnes en détention dans le cadre du projet. 278

C'est le nombre d'agents de sécurité, médias et OSC qui ont bénéficié de formations dans le cadre du projet.



Témoignage!



Angela Uwandu Uzomalwuchukwu Représentante pays au Nigéria et cheffe du projet SAFE

Quelles ont été les avancées du projet SAFE au cours des deux dernières années et leur impact au Nigéria ?

Le projet SAFE a remporté d'importantes victoires au cours de sa deuxième année. Pour ce qui est de sa composante d'aide juridique, SAFE a enregistré des jugements favorables au nom de certaines victimes qu'il avait représentées. Ces jugements ont conduit à la libération de 5 détenus. Jusqu'à présent, le projet a fourni une assistance juridique gratuite à 94 victimes de violations des droits humains par des agences de sécurité.

Le projet a également progressé dans la formation de 121 agents de sécurité dans les trois États cibles du projet, à savoir Enugu, Kaduna et Lagos. Les compétences de 94 médias et OSC ont été renforcées dans ces États. Je pense que la combinaison de l'intervention d'aide juridique et des efforts de plaidoyer du projet continueront à aider les victimes de torture, d'exécutions extrajudiciaires et de détention arbitraire à obtenir réparation et à faire en sorte que les auteurs répondent de leurs actes.



JUSTICE OBTENUE À LAGOS I

Dans l'État de Lagos, deux hommes ont obtenu leur libération après respectivement plus de 10 ans et 3 ans de détention arbitraire sans procès. Ces victimes ont bénéficié de l'aide juridique pro bono d'ASF France via la plateforme du projet SAFE.





CAMBODGE – LA FIN DU PROJET MAJC



Lancé en 2018, le projet MAJC (Mobilisation des Acteurs et accès à la Justice pour les Cambodgiennes), a pris fin en juin 2021. Le contexte juridique au Cambodge ne permettant pas une application efficace du droit en matière de protection des droits des femmes et des jeunes filles, les objectifs du MAJC étaient de renforcer l'accès à la justice pour les femmes et les jeunes filles et de contribuer à la diminution des VBG.

Au cours de ces 30 mois de projet, ASF France ainsi que ses partenaires locaux Banteay Srei et le Département provincial des affaires féminines de la province de Battambang (DPAF) ont célébré de belles victoires!



Table ronde en septembre 2020

L'une des activités les plus importantes fut la diffusion d'émissions de radio autour de la thématique des VBG sur la radio nationale de Battambang. Au total, plus de 18 épisodes ont été diffusés au cours du projet permettant ainsi d'informer et de sensibiliser la population sur les questions du droit des femmes et de l'accès à la justice (90 000 auditeurs au total).

L'organisation de 7 tables rondes ont également permis aux acteurs clés d'échanger afin d'œuvrer à l'élimination des discriminations et des violences dont sont victimes les femmes au Cambodge.



Entretien



Ky Savyuth Cheffe du projet MAJC et Représentante pays au Cambodge

Les objectifs du projet MAJC ont-ils été atteints?

Oui complètement! Le projet prévoyait la prise en charge de 84 cas, ces indicateurs ont été dépassés car nous avons pris en charge de 93 bénéficiaires. Cela signifie pour moi la réussite du projet.

Quel a été pour vous le moment le plus emblématique du projet ?

Les moments les plus emblématiques étaient ceux où nous soutenions les femmes victimes de violence conjugale, surtout quand nous leur apportions une aide judiciaire avant et durant les procès.

Quelles ont été les actions les plus efficaces selon vous ?

Les tables rondes, car elles ont offert à notre partenaire DPAF la capacité de rassembler et d'outiller les acteurs clés qui soutiennent les victimes à exercer leur droit d'accès à la justice. Les formations ont quant à elles permis aux participants d'améliorer leurs compétences et savoir-être en matière de soutien aux victimes de VBG.

LES CHIFFRES CLÉS :

93

420

C'est le nombre de femmes et jeunes filles qui ont bénéficié d'une aide judiciaire gratuite. C'est le nombre d'acteurs clés de la prise en charge des victimes de VBG qui ont participé aux tables rondes et aux formations.



Commencé en 2020, le projet ProFOTO (Promotion des droits fondamentaux des détenus et application des instruments juridiques de prévention de la torture), a pris fin en juin après 8 mois de mission. Ce projet a vu le jour dans un contexte où les problèmes liés aux mauvais traitements pénitentiaires et à la surpopulation carcérale constituent des challenges importants en matière de droits humains au Mali.

Le système carcéral fait face à de nombreux abus de violations des droits fondamentaux des personnes privées de liberté et à l'utilisation répétée de la torture, pratique condamnée par l'article 5 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

C'est afin de promouvoir une meilleure connaissance et application des dispositifs de prévention de la torture qu'ASF France a mis en œuvre ProFOTO. De nombreuses formations et actions de plaidover ont été mises en place dans le but de sensibiliser les acteurs de la chaîne pénale, les agents des forces de l'ordre ainsi que le personnel pénitenciaire à la prévention de la torture et au respect des droits des détenus.



Reportage sur les acquis du projet ProFOTO - juillet 2021

ASF France a travaillé main dans la main avec ses deux partenaires locaux, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) Mali et ASF Mali. Comme le souligne Me Seydou Doumbia, président d'ASF Mali, "ces formations s'adressaient à la protection de la vulnérabilité de façon générale".

Alors que le projet touche à sa fin, Dr Zoumana Diarra, secrétaire général de la CNDH au Mali nous rappelle que la promotion des droits des personnes en détention doit continuer : "Il faudra poursuivre les activités de renforcement des capacités et appuyer la CNDH dans sa mission de monitoring des lieux de privation de liberté."

Témoignages



"Le but est de mieux connaître les droits des détenus et de lutter contre la torture. C'est avant tout un échange d'expériences."

Me Isabelle Durand Experte bénévole ASF France

"Nous estimons qu'au terme d'une formation comme celleci. les uns et les autres vont améliorer leurs savoir-faire et leurs savoir-être dans l'exercice de leur profession." Me Seydou Doumbia,



Président ASF Mali

"Grâce à cette formation j'ai compris les droits des détenus. Je sais maintenant comment me comporter devant un détenu." Fatoumata Keïta. **Gendarmerie Nationale**

"Les objectifs ont largement été atteints au regard de l'intérêt que les participants ont porté aux formations. Les échanges étaient très participatifs et interactifs grâce à l'approche des formateurs."



Dr Zoumana Diarra Secrétaire général de la CNDH

LES CHIFFRES CLÉS:

C'est le nombre d'agents des forces de l'ordre et du personnel pénitentiaire formés afin de prévenir tout acte de torture et autres peines ou traitements cruels, [6] inhumains ou dégradants.

C'est le nombre d'acteurs de la chaîne pénale outillés afin d'éliminer les actes de torture et de lutter contre la surpopulation carcérale.

ÇA BOUGE CHEZ ASF FRANCE !



QUI EST FABIENNE REVIGLIO NOTRE NOUVELLE CHARGÉE DE PROJET ?

Pouvez-vous vous présenter rapidement et nous faire part de votre parcours?

Titulaire d'un master en droit international et humanitaire, j'ai travaillé à l'étranger notamment au Cambodge, en Haïti et en Palestine avant de rentrer en France. J'ai occupé des postes de gestion de projets et de juriste en droit des étrangers.

Pourquoi avoir choisi ASF France?

Rejoindre ASF France me permet de conjuguer mes compétences professionnelles passées et de m'investir dans des projets de défense des droits humains sur des thématiques variées telles que les droits des femmes et des demandeurs d'asile. Le plus de cette expérience professionnelle est la possibilité de travailler main dans la main avec des partenaires locaux et d'être au plus près des besoins.

Un projet qui vous tient particulièrement à cœur ?

Je suis animée par les trois projets que je gère mais il est vrai qu'après mon expatriation en Haïti et les difficultés que rencontrent ce pays de manière récurrente, j'ai très envie de voir ce projet aboutir. Je suis aussi très enthousiaste concernant le projet du Samos Legal Centre où le travail des équipes d'ASF France est précieux et indispensable dans un contexte changeant et où les besoins en terme d'assistance légale pour les demandeurs d'asile sont importants.



Save the date!

Les formations en septembre

Droit d'asile en France : 30 septembre, 7, 14 et 21 octobre en ligne.

Responsabilité sociale des entreprises : 17 septembre en ligne.

Droit des détenus et privation de libertés : 3 et 4 septembre à Toulouse.

Les formations en octobre

Droit humains et environnement : du 19 au 22 octobre en ligne.

Droits des femmes et violences basées sur le genre : 5-6 octobre à Toulouse et Paris. Droit et liberté d'expression : 16 octobre en ligne.

Formation de formateurs (Fondamentaux) : du 6 au 9 octobre à Toulouse.

陜 Assemblée Générale ASF France

Le 2 octobre à Toulouse et en ligne

Le Tribunal du rire

Le 5 novembre à Toulouse

Pour les inscriptions aux formations, contacteznous à : **formations@avocatssansfrontieresfrance.org**.

DES ARRIVÉES... ET DES DÉPARTS

Nous avons accueilli de nouvelles personnes dans nos équipes! Nous ont rejoint au siège de Toulouse Fabienne Reviglio, Chargée de projet, Matthias Cougnaud, Chargé de développement et suivi de projet, et trois stagiaires: Mélanie Canovas (gestion de projet), Cosima Pietri (communication) et Félix Carreiro (support et développement). Me Marc Daly Joassaint nous rejoint en tant que Chef du projet IMPLIC (Haïti) et Kabinè Toure en tant qu'Administrateur financier et logistique dans le cadre du projet RESPECT (Guinée). Enfin, notre ancienne Assistante légale et technique Bláithín Quigley occupera désormais le poste de Cheffe de projet SAMOS (Grèce).

Nous tenons à remercier chaleureusement **Lucie Teixeira**, Chargée de projet, dont nous saluons les trois années de travail au siège d'ASF France. Nous avons aussi dit au revoir à **Ingrid Ligot** et **Fousseyni Maiga**, respectivement Cheffe de projet et Représentante pays à Samos et Chef de projet ProFOTO au Mali, **Réanne Maafri**, **Jeanne Deplace et Eileen Chaix**, stagiaire Assistante communication, stagiaire Assistante de coordination et stagiaire Assistante de direction. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail à nos côtés et leur souhaitons une très belle réussite pour la suite de leurs projets!